Connexions

Bulletin d'information de la Commission des droits de la personne du Manitoba

Volume 7 Numéro 12 *Décembre 2007*

Égalité des chances et absence de discrimination

THE MANITOBA HUMAN RIGHTS COMMISSION — LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU MANITOBA

www.gov.mb.ca/hrc

Lauréats du Prix manitobain du dévouement à la cause des droits de la personne 2007

Jericho Bremner (à gauche) et Waylon Roulette acceptent le Prix manitobain du dévouement à la cause des droits de la personne 2007 au nom des élèves et des enseignants du programme Bridges FASD de l'école David Livingstone.

Krupa Kotecha, une élève de l'école Balmoral Hall, reçoit la Bourse commémorative Sybil-Shack pour la promotion des droits de la personne par la jeunesse 2007, pour ses efforts à l'égard de la promotion des droits de la personne et pour son opposition au racisme.

Imaginez que l'on vous dépeigne comme une personne « semblable à un criminel » ou « n'ayant pas de conscience », ou que l'on vous qualifie de « psychopathe ». C'est le portrait qui a parfois été dressé des enfants atteints de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF). La société stigmatise fortement les personnes atteintes de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale ainsi que les familles de ces personnes. En parlant de leur déficience avec grâce, persévérance et courage, les élèves et les enseignants du programme Bridges FASD de l'école communautaire David Livingstone ont démontré qu'ils méritaient le Prix manitobain du dévouement à la cause des droits de la personne 2007. Cette année, le Prix manitobain du dévouement met en valeur les activités qui font progresser la cause des droits de la personne en permettant Les personnes qui, grâce à ces élèves, ont appris au sujet de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, ont affirmé que leurs croyances personnelles avaient changé.

Et ce n'est pas tout. Les élèves du programme Bridges ont amassé 4 000 $ pour le Christmas Cheer Board au cours des quatre dernières années. Ils ont mené la campagne « Pennies From Heaven » dans leur école. Ils ont aussi fait une vente de plantes, permettant d'amasser de l'argent pour un orphelinat en Afrique du Sud.

Prix, suite à la page 2

Les droits en question
par Jerry Woods, président
Créer une relation de respect mutuel

« Je ne me sens pas en sécurité à Winnipeg, surtout dans ce quartier. » J'ai entendu ce message répété à plusieurs occasions durant les récentes consultations communautaires sur les services policiers dans les communautés racialisées. Les personnes vivant dans certains des quartiers les plus diversifiés et les plus pauvres de la ville veulent aussi avoir de meilleures relations avec les agents de police. Et, oui, le service de police a été critiqué et accusé.

En juin 2005, les représentants d'un comité de sécurité des quartiers ont porté à l'attention de la Commission des préoccupations sur les services policiers et les résidents autochtones. Ils ne souhaitaient pas déposer une plainte concernant les droits de la personne à ce moment-là, mais ont demandé à la Commission d'examiner leurs préoccupations.

En collaboration avec des chercheurs de l'Université de Winnipeg, la Commission a établi le Racialized Communities and Police Services Project (RCAPS Project) afin d'examiner les préoccupations exprimées par le comité de sécurité des quartiers. Le projet a commencé par des consultations communautaires afin de déterminer la portée des problèmes et d'obtenir des renseignements sur les préoccupations des résidents.

D'octobre 2006 à août 2007, les représentants de la Commission et de l'Université ont rencontré des résidents des quartiers Broadway Ouest, Centennial et Lord Selkirk Park.

Les principaux thèmes qui sont ressortis de ces consultations comprenaient l'importance de l'éducation antiraciste, la nécessité de plus de ressources pour l'initiation aux différences culturelles, un mécanisme de traitement des plaintes du public plus efficace que celui de l'Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi, la peur de la police, le manque de services policiers dans les collectivités autochtones, les traitements abusifs fondés sur l'ascendance autochtone par les policiers, la nécessité de services de maintien de l'ordre communautaires, la nature systémique des préjugés raciaux dans le Service de police de Winnipeg, et les traitements abusifs sexuels envers les femmes autochtones par les policiers.

Il est important de noter que le projet n'avait pas pour but d'attaquer le Service de police et que le message fondamental était que la majorité des gens désirent se sentir en sécurité dans leur collectivité. Ils désirent créer une relation de respect mutuel avec les policiers. La Commission et l'Université de Winnipeg espèrent collaborer avec le Service de police de Winnipeg et son nouveau chef durant la prochaine étape du projet RCAPS, qui comprend l'élaboration de stratégies appuyant les services de maintien de l'ordre sans préjugé.

Prix, suite de la page 1

Cette année, ils ont inscrit leur école au Projet Amour et amassent de l'argent pour l'achat de fournitures enfants en Zambie. Enfin et surtout, ils ont terminé un projet de deux ans qui consistait à écrire et à illustrer un livre et un DVD intitulé Jilly's Story: Living with FASD (l'histoire de Jilly : vivre avec l'ETCAF). Ce livre est actuellement en train d'être publié.

Jane Burpee, ergothérapeute à la Manitoba Schizophrenia Society et actrice, tient un monologue sur « Trudie », une sans-abri touchée par les tensions liées à la santé mentale, durant le repas du midi de la journée internationale des droits de l'homme.

Les écoles de partout au pays remarquent ce programme et ces élèves étonnants. Par exemple, après avoir été impressionnés par le succès des élèves participant au programme Bridges, les enseignants et les administrateurs de Hobbema, en Alberta, ont maintenant adopté un programme similaire.

Krupa Kotecha est la lauréate de la Bourse commémorative Sybil-Shack pour la promotion des droits de la personne par la jeunesse 2007. C'est une jeune femme extraordinaire qui, pendant des années, a dévoué de nombreuses heures et beaucoup d'énergie à la promotion de l'éducation antiraciste dans son école et sa collectivité.

Krupa a compris les conséquences désastreuses qui découlent du racisme par sa mère, une ancienne Ougandaise qui a vécu sous la dictature d'Idi Amin. À cette époque, tous les Asiatiques se faisaient expulser de l'Ouganda, les forçant à devenir des réfugiés dans des pays étrangers.

Krupa n'a pas connu le racisme dont sa mère a été témoin. Malgré cela, elle était déterminée à dénoncer le racisme. Elle a commencé par une courte vidéo sur l'intimidation liée à la race. Krupa et deux de ses amis ont joué dans la vidéo et l'ont produite. La vidéo a gagné la compétition « Mettons fin au racisme! ». Elle a été diffusée à l'échelle locale et nationale et il est possible de la visionner sur le site Web du ministère du Patrimoine canadien.

Krupa continue à promouvoir l'antiracisme dans sa collectivité. Elle a composé une pièce de théâtre, dans laquelle elle a joué, portant sur des préjugés auxquels se butte un jeune immigrant indien au Canada. Elle a ensuite organisé une assemblée à l'échelle de son école portant sur la lutte contre le racisme et l'intimidation, durant laquelle elle a joué sa pièce. Plus tard, elle a rédigé un essai passionnant et convainquant sur les obstacles qui empêchent les groupes minoritaires d'atteindre l'égalité.

Les lauréats ont reçu leur prix pendant le repas du midi, le 10 décembre, soit la journée internationale des droits de l'homme.

Les trois partenaires qui organisent cette cérémonie chaque année, la Commission des droits de la personne du Manitoba, la Commission canadienne des droits de la personne et l'Association manitobaine des droits et libertés, félicitent tous les candidats pour leur travail véritablement remarquable dans le domaine des droits de la personne.

Deux vœux pour la période des Fêtes

Elliot Leven, commissaire

Chaque année, au mois de décembre, c'est toujours pareil. Des inconnus me demandent poliment si j'ai terminé mes achats de Noël. Ma réponse dépend habituellement de mon niveau d'énergie.

Si je me sens en forme et que j'ai beaucoup de temps, j'explique que je suis juif et que les Juifs ne célèbrent pas Noël.

Lorsque je me sens paresseux ou fatigué, je réponds simplement que oui, j'ai terminé mes achats de Noël.

Comprenez-moi bien; je ne suis pas choqué par les questions polies à propos de Noël. Ça ne me dérange pas non plus de voir des arbres de Noël dans les endroits publics. Et ça ne me dérange pas qu'on les appelle « arbres de Noël » ou « arbres des Fêtes ». Entendre de la musique de Noël dans les magasins ou à la radio pendant huit semaines (débutant immédiatement après l'Halloween) est quelque peu irritant, mais je peux supporter ça aussi.

Cela dit, je comprends que certains membres d'autres religions soient plus préoccupés par ces questions que je le suis. Je sais aussi que certains chrétiens se préoccupent de la commercialisation de Noël.

J'ai deux vœux pour la période des Fêtes. Je souhaite que les gens prennent le temps de réfléchir au fait que ce n'est pas tout le monde qui célèbre Noël. Je souhaite aussi que les gens prennent le temps d'en apprendre davantage sur les autres religions.

À bien y penser, j'aimerais en apprendre davantage sur les religions du monde cette année. Je crois que ma résolution de l'an 2008 sera de passer du temps à étudier les fêtes et les religions minoritaires. Je sais que je peux trouver de l'information dans les bibliothèques et les librairies. L'Internet fournit également une mine de renseignements. Que vous célébriez Noël, d'autres fêtes ou aucune fête, je profite de cette période de l'année pour vous souhaiter paix et bonheur.

Les conducteurs d'autobus annonceront tous les arrêts

À partir du 1er janvier 2008, la Régie des transports de la Ville de Winnipeg, conjointement avec le Syndicat uni du transport, mettra en œuvre sa politique Next Stop (prochain arrêt) sur toutes les lignes de son réseau.

Bien des conducteurs d'autobus annonçaient déjà les prochains arrêts depuis longtemps, mais dès le début de la nouvelle année, les passagers pourront s'attendre à ce que tous les arrêts d'autobus soient annoncés sur toutes les lignes du réseau de transport. Les annonces permettront aux personnes ayant des besoins spéciaux ou des handicaps visuels d'avoir plus de temps pour se préparer en toute sécurité à sortir de l'autobus.

Le président de la Commission des droits de la personne du Manitoba, M. Jerry Woods, a félicité la Régie des transports de la Ville de Winnipeg et le Syndicat uni du transport pour cette initiative, déclarant « qu'elle aura certainement une incidence importante et positive sur les personnes handicapées ».

La Régie et le Syndicat demandent aux passagers d'être patients pendant que tous les conducteurs d'autobus s'habituent à annoncer les noms précis des rues et non seulement les points de correspondance.

Les projets futurs comprennent la mise en place d'un système d'annonce des arrêts informatisé, qui devrait être opérationnel dans l'ensemble de la ville d'ici quelques années.